

LES SOUSSIGNES DECLARENT

Que les officiers actuels de " LA GRANDE LOGE DE L'ANCIEN ORDRE DES OUVRIERS UNIS DE QUÉBEC ET DES PROVINCES MARITIMES ", une association de Bienfaisance, faisant ses opérations en vertu des Statuts Refondus de Québec, chap. I du Titre VIII, et en existence lors de la sanction de la loi 62 Vict. Chap. XXXII sont : Alphonse W. Blouin, Grand Maître-Ouvrier (Président), Thomas Ligget, Passé Grand-Maître Ouvrier, Duncan McCormick C. R., Grand-Contre-Maître, tous de Montréal ; Robert M. Stocking, de Québec, Grand-Surveillant ; Alexander T. Patterson, de Longueuil, Grand-Archiviste ; Gaspard Lefebvre, de Montréal, Grand Trésorier ; Lemuel R. Morton, St-Jean, N. B., Grand-Maître-des-Cérémonies ; Robert J. Hewton, Richmond, P. Q., Grand-Gardien-Intérieur ; Ralph C. Thornloe, Lachine, P. Q., Grand-Gardien-Extérieur ; Eugène H. Godin, Montréal, Grand-Aviseur-Légal et Joseph Z. Triganne, M. D., Plessisville, P. Q., Grand-Médecin-Examinateur.

Le but de cette Association est :

1. D'unir les hommes de race blanche âgés de plus de dix-huit (18) ans et de moins de quarante-cinq (45) dans une société fraternelle pour améliorer leur condition morale, intellectuelle et sociale et pour leur inspirer le sentiment des responsabilités de la vie.
2. De créer des caisses pour le secours des malades, et des membres en détresse, et pour la sépulture des morts.